

- LEGENDE**
- UA Zone d'extension urbaine
 - UX Zone d'activités
 - 1AU Zone à urbaniser (vocation principale d'habitat)
 - 1AUa Zone à urbaniser au coup par coup
 - 1AUe Zone d'équipements publics
 - 1AUX Zone à urbaniser (activités)
 - 2AU Zone de développement futur (vocation habitat)
 - 2AUX Zone de développement futur (accueil d'entreprises)
 - A Zone agricole
 - N Zone naturelle à protéger
 - Na Secteurs de capacité d'accueil limitée
 - Nb Secteurs de capacité d'accueil limitée où le changement de destination est autorisé sous conditions
 - Ns Secteurs réservés aux activités de sport et de loisirs
 - Emplacements réservés
 - Espaces Boisés Classés à protéger ou à créer
 - Zone de bruit des infrastructures de transport terrestre (arrêté du 7/01/99)
 - Plantations à réaliser
 - Bâtiments agricoles
 - Bois à préserver (article L123-1-5 7e du Code de l'Urbanisme)

Département de l'Ain
Canton de Montrevel-en-Bresse

**COMMUNE
DE CURTAFOND**

4.2 PLAN DE ZONAGE CENTRAL
ECHELLE 1/2500^E

MODIFICATION DU PLU

NB : Ce document remplace le document n°4.2 du PLU, intitulé « Plan de zonage au 1/2500e (Le Bourg et Chérinal) »

Plan Local d'Urbanisme :

- Approuvé le : 30 novembre 2005
- Modification simplifiée (A) le : 7 juin 2010
- Modification (B) et Révision simplifiée (C), Modification du périmètre MH (D) et Modifications simplifiées (E et F) le 18 Juin 2017
- Modification (G) le :

Communauté de Communes de Montrevel-en-Bresse - Direction de l'Urbanisme, l'Economie et de l'Aménagement du Territoire - Mail: D.D. 49 - 01340 Montrevel-en-Bresse

